##### MARCHE SIMPLIFIE DE FOURNITURES ET DE SERVICES COURANTS

# Chapitre I - IDENTIFIANTS

## A – Acheteur public

Pouvoir adjudicateur : **LYCEE PROFESSIONNEL JACQUES DOLLE**

**120 Chemin de Saint Claude**

**06600 ANTIBES**

Représenté par : Mme Myriam CHOLET

Comptable assignataire des paiements : Mme Christine BOSSON, Agent Comptable du Lycée AUDIBERTI

Personne à contacter : Mme Claire COHEN, adjoint-gestionnaire

Tel : 04 92 917 912

Mél : gest060002v@ac-nice.fr

## B - MARCHE

**Objet du marché :** **Fourniture, livraison et installation de matériels de cuisine**

## Date limite de dépôt des offres : 8 juin 2015 à 18h00

**Procédure de consultation** **:**

Marché passé selon une procédure adaptée en application de l’article 28 du Code des Marchés Publics.

Le présent document fait référence au Cahier des Clauses Administratives Générales Fournitures Courantes et Services (C.C.A.G.-F.C.S.)

Le présent document comporte 8 pages numérotées de 1 à 8

# CHAPITRE I. MODE DE PASSATION DU MARCHE

Procédure à l’issue de laquelle le présent marché est passé et références dans le Code des Marchés Publics (décret n° 2006-975 du 1er Août 2006 CMP) :

Procédure adaptée conformément à l’article 28 du Code des Marchés Publics compte tenu de l’estimation du coût d’acquisition (inférieur à 206 000 € H.T.)

# Chapitre II.- REGLEMENT DE CONSULTATION

## A. Date et heure limites de dépôt des offres :

## Le lundi 08 juin 2015 à 18h00

## B. Modalités d’envoi

Par voie postale ou par mail.

## C. Adresses de réception

Les offres devront parvenir à l’adresse suivante :

**Lycée professionnel Jacques DOLLE**

**120 Chemin de Saint Claude**

**06600 ANTIBES**

**Ou par mail :**

**Gest060002v@ac-nice.fr**

**D**. Critères de choix avec leur ordre de priorité

|  |  |
| --- | --- |
|  | Pondération |
| 1. La qualité du matériel | 40% |
| 2. Le prix du matériel | 50% |
| 3. Délais de livraison/SAV/Garantie | 10% |

## E. Coordonnées pour les demandes de renseignements :

Demande renseignements techniques : Mme FORESTIER Sophie (Chef de cuisine) ou Mme GOMEZ Jeanne (Agent chef) Tél. : 0492917917

Visite sur place conseillée.

**F. *Variantes***

Les variantes sont acceptées □

Les variantes ne sont pas acceptées ⌧

# Chapitre III. DISPOSITIONS DU MARCHE

### Article 1 : Objet de la consultation

Le présent marché a pour objet la fourniture, la livraison, l’installation et le raccordement d’un four mixte et de deux meubles réfrigérés « salade service » avec armoires mobiles.

### Article 2 : Allotissement

Le présent marché comporte 2 lot (s).

### Article 3 : Durée du marché

Marché unique, non renouvelable.

### Article 4 : Détail des prestations et des prix

Descriptif technique et détail des lots :

**Lot 1 : Un four mixte électrique**

Four mixte GN2/1 20 niveaux. *Le descriptif figure en annexe.*

**Lot 2 : Deux meubles réfrigérés « salade service » avec deux armoires froides mobiles**

* 1 meuble pour le réfectoire des élèves avec 12 bacs GN 1/ 1/2 ou 6 bacs GN 1/1en inox en ilot central avec une armoire froide mobile ;
* 1 meuble pour la salle des commensaux avec 8 bacs GN 1/ ½ ou 4 bacs GN 1/1 en inox à placer contre le mur avec une armoire froide mobile.

🡪 Pour le réfectoire : raccordement électrique obligatoire à effectuer avec perche dans le faux-plafond.

*Caractéristiques techniques à consulter en annexe.*

**Les entreprises devront joindre à leurs offres un devis détaillé accompagnés de la description des services associés.**

### Article 5 : Exécution du marché

Le présent marché est régi par le Cahier des clauses administratives générales : fournitures

courantes et services (Décret N° 77-699 du 27 mai 1977 modifié).

Qualité

Le matériel devra répondre à toutes les normes en vigueur.

Le soumissionnaire indiquera dans son offre la marque du matériel proposé.

Il devra fournir les caractéristiques techniques ainsi que la fiche technique de sécurité.

Livraison :

Le candidat devra fournir un délai de livraison. L’installation devra se faire ***entre le 24 août et le 2 septembre 2015.***

Les frais de livraison sont à la charge du titulaire (franco de port).

### Article 6 : Pièces constitutives du marché

Le marché est constitué par les documents contractuels ci dessous énumérés par ordre décroissant d’importance :

1. Le présent document valant Acte d’Engagement et Cahier des Clauses Particulières
2. Un devis détaillé (article 4 du présent document)

### Article 7 : Garanties

Le matériel devra faire l’objet d’une garantie d’un an minimum.

Les candidats pourront proposer un délai de garantie supérieur.

### Article 8 : Avance forfaitaire

Aucune

### Article 9 : Prix et rythme des paiements

#### Nature des prix

Les prix sont unitaires.

#### Forme des prix

Les prix sont fermes.

### Mode de règlement

Le mode de règlement proposé par la collectivité est le virement par mandat administratif.

Le délai global de paiement est fixé à 30 jours, sous réserve qu’aucune anomalie ne soit relevée lors de la vérification.

Concernant les intérêts moratoires et indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : se reporter au Décret N° 2013-269 du 29 mars 2013.

### Article 10 : Pénalités de retard

Lorsque le délai contractuel d’exécution est dépassé par le fait du titulaire, celui-ci encourt, par jour de retard et sans mise en demeure préalable, des pénalités calculées au moyen de la formule figurant à l’article au CCAG FCS.

### Article 11 : Conditions de résiliation

La personne publique pourra procéder à la résiliation du marché en cas d’inexactitude des renseignements prévus à l’article 47 du Code des Marchés Publics ainsi que dans les conditions prévues aux articles 93 et 98 du Code des marchés Publics.

# *Chapitre IV - Déclaration du titulaire ou du candidat*

Le candidat affirme sous peine de résiliation de plein droit de son marché, ou de sa mise en régie, à ses torts exclusifs ou ce ceux de la société qu’il représente, qu’il ne tombe pas sous le coup de l’interdiction découlant de l’article 44 du Code des Marchés Publics

Le candidat atteste sur l’honneur :

- que le travail sera réalisé par des salariés recrutés régulièrement au regard du Code du Travail.

- qu’il est en règle au regard de la législation sur les travailleurs handicapés (article 43 du CMP)

- qu’il a satisfait à ses obligations fiscales ou sociales.

Les attestations ou certificats des organismes sociaux et fiscaux devront être remis au plus tard dans un délai de dix jours. Si le candidat ne peut produire ces documents dans le délai imparti, l’offre est rejetée et la candidature éliminée.

Origine des fournitures :

Pays de l’Union Européenne (France comprise)

Pays membre de l’OMC

Autres

# Chapitre V - ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je soussigné ( nom, prénom) :

agissant au nom et pour le compte de:

(intitulé complet et forme juridique de la société)

domicilié :

n° de téléphone :

E-mail :

ayant son siège social à :

(adresse complète et n° de téléphone)

immatriculation à l’INSEE :

- n° d’identité d’entreprise (SIREN 9 chiffres) :

- code d’activité économique principale (APE) :

- numéro d’inscription au registre du commerce:

- Après avoir pris connaissance du présent document, **que je déclare accepter sans modifications ni réserves**.

**1°) M’engage**, conformément aux stipulations du présent document, à exécuter les prestations demandées, objet du marché, dans les conditions indiqué ci-dessus.

Prix :

* **Voir annexe financière**

Mon offre m’engage pour la durée de la validité fixée à 120 jours.

**2°)** **Affirme** sous peine de résiliation de plein droit du marché, ou de sa mise en régie, à mes torts exclusifs, ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle j’interviens, que je ne tombe pas ou que ladite société ne tombe pas sous le coup de l’interdiction découlant de l’article 50 modifié de la loi n° 52-401 du 14 avril 1952.

**3°)** **Demande** que l’administration règle les sommes dues au titre du présent

marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

|  |
| --- |
| Bénéficiaire : |
|  |
| Etablissement tenant le compte du bénéficiaire : |
|  |
| Code établissement : |
|  |
| Code guichet |
|  |
| Numéro du compte : |
|  |
| Clé R.I.B. : |
|  |

#### JOINDRE UN RIB

## A , le

**Le candidat, Nom :**

**Signature** (précédée de la mention “ Lu et approuvé ”) et **cachet de la** **société**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement (voir annexe financière ) :  à :  le :  *le Pouvoir Adjudicateur*  Le Proviseur |  |